



Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs"

Bruxelles, 11 mars 2024

Les ministres de l'emploi et des affaires sociales se réuniront à **Bruxelles** le **11 mars** pour une session d'une demi-journée qui devrait débiter à **14h30**. La session sera présidée par **Pierre-Yves Dermagne**, vice-Premier ministre et ministre de l'économie et du travail, **Frank Vandenbroucke**, vice-Premier ministre et ministre des affaires sociales et de la santé publique, et **Karine Lalieux**, ministre des pensions et de l'intégration sociale. La Commission sera représentée par **Nicolas Schmit**, commissaire à l'emploi et aux droits sociaux.

Les ministres s'attacheront tout d'abord à approuver l'accord provisoire intervenu avec le Parlement européen sur l'amélioration des conditions de travail pour les **travailleurs des plateformes**. Ils adopteront ensuite le rapport conjoint sur l'emploi pour 2024 et approuveront des conclusions concernant l'examen annuel de la croissance durable et le rapport conjoint sur l'emploi pour 2024 dans le cadre du processus annuel du **Semestre européen**. Par la suite, les ministres approuveront l'avis du Comité de l'emploi et du Comité de la protection sociale sur les **futures priorités politiques de l'UE concernant le socle européen des droits sociaux** et tiendront un débat d'orientation sur la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux dans le cadre du Semestre européen et du futur agenda social.

Enfin, il est prévu que les ministres approuvent les messages clés du Comité de l'emploi sur la mise en œuvre de la recommandation du Conseil relative au **renforcement de la garantie pour la jeunesse**.

Sous le point "Divers", la présidence et la Commission fourniront des informations sur l'état d'avancement des propositions législatives en cours d'examen et feront rapport sur les initiatives récentes et futures, y compris le sommet des partenaires sociaux de Val Duchesse et le sommet social tripartite.

Le 12 mars, les ministres de l'emploi et des affaires sociales participeront à un débat d'orientation conjoint avec les ministres de l'économie et des finances sur les **réformes et investissements sociaux pour des économies résilientes**.

Une **conférence de presse** avec les ministres Dermagne, Vandenbroucke et Lalieux et le commissaire Schmit aura lieu le lundi 11 mars à **18h30**.

* * *

[Page consacrée à la session du Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs"](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG4\) et galerie de photos](#)

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

EMPLOI ET POLITIQUE SOCIALE

De meilleures conditions de travail pour les travailleurs des plateformes

Point à examiner en session publique

Les ministres de l'emploi et des affaires sociales s'attacheront à approuver l'accord provisoire intervenu avec le Parlement européen sur l'amélioration des conditions de travail pour les travailleurs des plateformes. Cet acte juridique de l'UE vise à améliorer les conditions de travail et à réglementer l'utilisation d'algorithmes par les plateformes de travail numériques.

La directive rendra l'utilisation d'algorithmes dans la gestion des ressources humaines plus transparente, en veillant à ce que les systèmes automatisés soient contrôlés par du personnel qualifié et à ce que les travailleurs aient le droit de contester les décisions automatisées. Elle contribuera également à ce que soit correctement déterminé le statut professionnel des personnes travaillant pour les plateformes.

Le travail via une plateforme (également appelé "économie à la demande") est une forme d'emploi dans laquelle les organisations ou les personnes utilisent une plateforme en ligne pour communiquer avec d'autres organisations ou personnes afin de résoudre des problèmes spécifiques, ou pour fournir des services spécifiques contre rémunération. Les plateformes de travail numériques ont recours à des systèmes de surveillance et de prise de décision automatisés, ce qui va de pair avec un risque de préjugés et de manque de transparence. C'est ce à quoi répond la directive, qui interdit notamment le traitement de certains types de données à certaines fins et garantit la transparence des algorithmes utilisés ainsi que le contrôle et le réexamen humains.

[Directive relative à l'amélioration des conditions de travail dans le cadre du travail via une plateforme](#) (proposition de la Commission)

[Directive relative à l'amélioration des conditions de travail dans le cadre du travail via une plateforme](#) (mandat du Conseil)

[Règles de l'UE sur le travail via une plateforme](#) (informations générales)

Semestre européen

Point à examiner en session publique

Les ministres prévoient d'adopter le rapport conjoint sur l'emploi (RCE) pour 2024 et d'approuver des conclusions concernant l'examen annuel de la croissance durable et le RCE pour 2024. L'examen annuel de la croissance durable et le rapport conjoint sur l'emploi font tous deux partie du paquet d'automne du Semestre européen.

Le Semestre européen est un instrument de coordination des politiques économiques, budgétaires, sociales et du travail, tant au niveau de l'UE qu'au niveau des États membres.

[Projet de conclusions du Conseil concernant l'examen annuel de la croissance durable et le rapport conjoint sur l'emploi pour 2024](#) (approbation)

[Semestre européen](#) (informations générales)

Les futures priorités politiques de l'UE pour le socle européen des droits sociaux

Point à examiner en session publique

Les ministres devraient approuver l'avis du Comité de l'emploi (COEM) et du Comité de la protection sociale (CPS) sur les futures priorités politiques de l'UE concernant le socle européen des droits sociaux.

En décembre 2023, le COEM et le CPS ont été invités par les présidences espagnole et belge à élaborer un avis conjoint sur les futures priorités politiques de l'UE dans les domaines couverts par le socle européen des droits sociaux. L'avis dresse la liste des principales initiatives prises par l'UE depuis la proclamation du socle en 2017 et recense les domaines prioritaires dans lesquels de nouvelles actions de l'UE pourraient être entreprises. Il aborde également certains aspects liés à la gouvernance du Semestre européen en tant que cadre principal pour suivre la mise en œuvre du socle.

[Futures priorités politiques de l'Union concernant le socle européen des droits sociaux](#) (avis du Comité de l'emploi et du Comité de la protection sociale)

[Les droits sociaux dans l'UE](#) (informations générales)

Socle européen des droits sociaux et agenda social

Point à examiner en session publique

Les ministres de l'emploi et des affaires sociales tiendront un débat d'orientation sur la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux dans le cadre du Semestre européen et du futur agenda social. La discussion portera principalement sur trois domaines clés:

- Comment les politiques sociales et de l'emploi de l'UE peuvent-elles contribuer le plus à lutter contre les risques à court terme qui pèsent sur la convergence sociale vers le haut, tout en soutenant la compétitivité de l'Union?
- Quelles sont les principales priorités du futur agenda stratégique, en particulier pour atteindre les grands objectifs en matière d'emploi, de compétences et de réduction de la pauvreté, et quel rôle pourraient jouer d'autres initiatives visant à favoriser l'apprentissage tout au long de la vie, l'égalité des droits des travailleurs et le soutien au cours des transitions sur le marché du travail?
- Quels sont les avantages d'une coopération renforcée entre les ministres des affaires sociales et de l'emploi et les ministres des finances dans des domaines d'action spécifiques?

[La mise en œuvre du socle européen des droits sociaux dans le cadre du Semestre européen et du futur agenda social](#) (note d'orientation)

[Les droits sociaux dans l'UE](#) (informations générales)

"Un pont vers l'emploi – Renforcer la garantie pour la jeunesse"

Point à examiner en session publique

Les ministres devraient approuver une série de messages clés du COEM sur la mise en œuvre de la recommandation du Conseil relative à "Un pont vers l'emploi – Renforcer la garantie pour la jeunesse". Cette recommandation, qui a été adoptée en 2020, visait à mieux soutenir l'emploi des jeunes dans l'ensemble de l'UE, notamment en réaffirmant l'engagement des États membres à mettre en place des programmes nationaux pour aider les jeunes à accéder à l'emploi, à l'éducation, aux stages ou à l'apprentissage dans les quatre mois suivant la perte de leur emploi ou leur sortie de l'enseignement formel; en augmentant la limite d'âge de 25 à 29 ans pour les jeunes ciblés; et en prévoyant une meilleure inclusion des personnes appartenant à des groupes vulnérables, tels que les NEET (personnes qui ne travaillent pas et ne suivent pas d'études ou de formation), les jeunes femmes et les personnes handicapées. Le COEM participe au suivi de la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse dans le cadre du Semestre européen.

[Messages clés du Comité de l'emploi adressés au Conseil](#)

[Examen par le Comité de l'emploi de la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse: collecte de données en vue du suivi des dispositifs de garantie pour la jeunesse en 2022](#)

[Examen par le Comité de l'emploi de la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse: Conclusions par pays](#)

["Un pont vers l'emploi – Renforcer la garantie pour la jeunesse"](#) (recommandation du Conseil de 2020)

Réformes et investissements sociaux pour des économies résilientes

Le mardi 12 mars, les ministres de l'emploi et des affaires sociales participeront à un débat d'orientation avec les ministres de l'économie et des finances.

Les ministres débattront des effets positifs des réformes et des investissements sociaux sur la croissance économique et la viabilité budgétaire et partageront des exemples de réformes sociales et en matière d'emploi récemment adoptées dans leur pays qui ont contribué à accroître le potentiel de croissance. Ils étudieront également les moyens de renforcer la coopération entre les Conseils EPSCO et ECOFIN afin de mieux évaluer l'incidence des réformes et des investissements sociaux sur la croissance économique, la viabilité budgétaire et l'équité sociale dans le cadre du Semestre européen.

[Réformes et investissements sociaux pour des économies résilientes](#) (note d'orientation pour le débat conjoint)

Divers

Propositions législatives en cours d'examen

Point à examiner en session publique

La présidence belge informera les ministres de l'état d'avancement des travaux concernant les propositions législatives suivantes:

- *Cartes européennes du handicap et de stationnement*

La directive établissant la carte européenne du handicap et la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées a pour objectif de garantir l'égalité d'accès pour les personnes handicapées aux conditions spéciales et aux traitements préférentiels pendant des séjours de courte durée dans d'autres États membres. La Commission a publié sa proposition le 6 septembre 2023; le 8 février 2024, le Conseil est parvenu à un accord politique avec le Parlement européen sur un texte de compromis, qui sera adopté dans le droit après mise au point par les juristes-linguistes.

Le 31 octobre 2023, la Commission a publié une proposition de directive étendant la directive établissant la carte européenne du handicap et la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées aux ressortissants de pays tiers résidant légalement dans un État membre de l'UE. Le Conseil a arrêté son mandat de négociation pour cette directive le 21 février 2024; le 4 mars 2024, le Conseil est parvenu à un accord politique avec le Parlement européen sur un texte de compromis qui devrait être adopté dans le droit après mise au point par les juristes-linguistes.

[Directive établissant la carte européenne du handicap et la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées](#) (proposition de la Commission)

[Directive établissant la carte européenne du handicap et la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées](#) (texte de compromis final)

[Extension de la directive aux ressortissants de pays tiers résidant légalement dans un État membre](#) (proposition de la Commission)

[Carte européenne du handicap](#) (informations générales)

Événements organisés par la présidence

Point à examiner en session publique

La présidence belge fournira des informations sur les événements qu'elle a organisés dans les domaines de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité, y compris la réunion informelle des ministres de l'emploi et des affaires sociales qui s'est tenue les 11 et 12 janvier 2024 à Namur.

[Réunion informelle des ministres de l'emploi et des affaires sociales à Namur](#) (site web de la présidence belge)

[Événements organisés par la présidence](#) (informations communiquées par la présidence)

Sommet des partenaires sociaux à Val Duchesse

Point à examiner en session publique

La présidence belge et la Commission fourniront des informations sur le sommet des partenaires sociaux qui s'est tenu à Val Duchesse le 31 janvier 2024. Le sommet a réuni les partenaires sociaux de l'UE pour débattre des défis auxquels est confronté le marché du travail. La présidence belge, la Commission et les partenaires sociaux ont signé une "déclaration tripartite pour un dialogue social européen fructueux". La Commission s'est également engagée à présenter un plan d'action visant à remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences.

[Déclaration tripartite pour un dialogue social européen fructueux](#)

[Sommet des partenaires sociaux à Val Duchesse](#)

[Sommet des partenaires sociaux](#) (informations communiquées par la présidence et la Commission)

Sommet social tripartite

Point à examiner en session publique

La présidence belge et la Commission fourniront des informations sur le prochain sommet social tripartite, qui se tiendra le 20 mars 2024. Le sommet social tripartite est une enceinte de dialogue entre les institutions de l'UE, au niveau présidentiel, et les partenaires sociaux européens, au niveau des instances dirigeantes. Le sommet est coprésidé par le président du Conseil européen et la présidente de la Commission européenne.

[Sommet social tripartite](#) (informations communiquées par la présidence et la Commission)

Page consacrée à la réunion du [sommet social tripartite](#)

Réformes et investissements sociaux pour des économies résilientes

Point à examiner en session publique

La présidence belge fournira des informations concernant la question des réformes et des investissements sociaux pour des économies résilientes, qui fera l'objet du débat d'orientation qui aura lieu le 12 mars lors du Conseil "Affaires économiques et financières" et auquel participeront les ministres de l'emploi et des affaires sociales.

[Réformes et investissements sociaux pour des économies résilientes](#) (informations communiquées par la présidence)

Initiatives de la Commission à venir

Point à examiner en session publique

La Commission fournira des informations sur ses prochaines initiatives. Plus précisément, la Commission communiquera des informations sur l'initiative à venir concernant un cadre de qualité accrue pour les stages, qui était mentionnée dans son programme de travail pour 2023. En outre, des informations seront fournies en ce qui concerne le plan d'action visant à remédier aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences, que la Commission présentera au printemps 2024. Ce dernier a été préparé par la Commission en coopération avec les partenaires sociaux, dans le prolongement du sommet qui s'est tenu à Val Duchesse.

[Initiatives de la Commission à venir](#) (informations communiquées par la Commission)

Programmes de travail pour 2024 du COEM et du CPS

Point à examiner en session publique

Les présidents du Comité de l'emploi (COEM) et du Comité de la protection sociale (CPS) fourniront des informations sur les programmes de travail de leurs comités respectifs pour 2024.

[Programme de travail pour 2024 du Comité de l'emploi](#)

[Programme de travail pour 2024 du Comité de la protection sociale](#)

Valeurs limites pour certaines substances sur le lieu de travail

Point à examiner en session publique

La délégation danoise présentera des informations sur une lettre qu'elle a envoyée à la Commission, cosignée avec un certain nombre d'États membres, dans laquelle elle demande que soit accéléré le processus de fixation de valeurs limites pour les substances dangereuses sur le lieu de travail.

[Lettre sur la nécessité de s'attacher davantage à faire progresser la législation européenne en ce qui concerne la fixation de valeurs limites pour les substances sur le lieu de travail](#) (informations communiquées par la délégation danoise)

[Protection des travailleurs: santé et sécurité au travail](#) (informations générales)